



#### 323 - Développement de la lecture publique

# **Propositions financières Budget Primitif 2014**

# Rapport n° CG/2013/90

#### Résumé:

Le présent rapport a pour objet l'approbation des crédits budgétaires pour 2014 (crédits d'investissement d'un montant de 900 000 euros et crédits de fonctionnement de 596 800 euros) pour la politique de lecture publique.

#### Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PEP	Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin	1 496 800,00
	TOTAL	1 496 800,00

Le Conseil Général a inscrit les bibliothèques dans sa politique d'aménagement du territoire, avec pour mission d'établir un réseau de lecture publique et un maillage territorial afin d'assurer l'accès de tous les usagers à une offre culturelle et documentaire diversifiée. La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin assure cette mission, en appui aux communes et groupements de communes dans le cadre d'une démarche volontariste et prospective définie par « Territoires de lecture », Plan de Développement de la Lecture Publique voté le 26 octobre 2009. L'évolution des crédits proposée pour l'année 2014 est le témoin de la réussite de cette politique de proximité et de qualité.

### 1) Le développement du réseau

Consolidation et amélioration du réseau de médiathèques et bibliothèques basrhinoises

Le budget d'investissement 2014 de 114 035 € pour la construction de bibliothèques permettra l'accompagnement des bibliothèques dans leurs projets de construction et d'amélioration des locaux, inscrits aux contrats de territoires. Sont prévus en 2014, des financements pour les bibliothèques de Lampertheim, Schwindratzheim ou Ottrott. A noter que la création d'AP/CP pour tous les projets d'investissement permettra d'inscrire l'aide départementale dans la durée et de répartir le financement de ces projets sur plusieurs années.

#### Le réseau intercommunal de la région de Brumath

Un 4<sup>ème</sup> versement de 250 000 € relatif au paiement de la subvention pour la construction de la médiathèque de la Communauté de Communes de la Région de Brumath est prévu en 2014 comme l'indique la convention signée le 7 novembre 2011. Ce projet d'excellence du contrat de territoire, dont la subvention globale s'élève à 1 260 000 € est géré en AP/CP sur 6 ans. Ouverte en septembre 2013, la médiathèque intercommunale connait un franc succès.

#### ▶ Le relais de Villé

Une 1<sup>ère</sup> part de 222 965 euros du paiement de la subvention pour la restructuration du relais de Villé à la Communauté de Communes du Canton de Villé sera versée en 2014 comme le prévoit la convention signée le 24 octobre 2013. Ce projet s'inscrit dans le

« Contrat de développement et d'aménagement du territoire », avec une subvention globale de 668 896 euros gérée en AP/CP sur 3 ans.

### Les équipements des bibliothèques du réseau

Afin d'améliorer leur attractivité sur le territoire, les bibliothèques s'équipent en mobilier, en informatique et en offre documentaire. Le budget 2014, d'un montant de 57 500 euros permettra cet équipement pour les bibliothèques de Herrlisheim, La Wantzenau et les médiathèques de Brumath, Drusenheim ou Marckolsheim.

# 2) La politique documentaire

Les différents marchés publics relatifs aux achats de documents (livres, CD, DVD...) ont été recalculés en tenant compte des seuils minimum, permettant ainsi une baisse sur la ligne de la documentation générale de 10 050 €. Cette baisse est affectée pour partie à l'offre numérique en forte progression (musique en streaming, enrichissement du catalogue et presse en ligne, livres numériques), ainsi qu'à l'offre d'actions culturelles. Cette ligne budgétaire s'élevant à 427 400 euros, permettra d'acquérir environ 20 000 documents, et l'achat de livres reliés permettant la mise en circulation plus rapide des documents. Par ailleurs, une offre documentaire facilitant des actions livres et lecture dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, sera, le moment venu mise à disposition des bibliothèques.

### 3) La formation et l'animation

L'offre de services en matière de formation et d'animation est maintenue à son niveau de 2013. Le budget 2014 d'un montant de 45 000 euros permettra de répondre à plusieurs temps forts, d'ores et déjà planifiés pour animer le territoire. Il s'agit de l'ouverture du temps fort « Musiques », du festival « Vos Oreilles Ont la Parole » pour sa 5<sup>ème</sup> édition, rassemblant d'année en année davantage de structures du réseau, du projet de jeux-vidéos, d'actions culturelles, notamment au relais de Sarre-Union et Villé, et de la nuit de la lecture sur la thématique de la science-fiction, en partenariat avec le Vaisseau.

# Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3231	Bibliothèques	1 375 880,00 €	1 496 800,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2014.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL